

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE PESSAC

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté.
Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous.
Donc, le détruire c'est dépasser son droit. » Victor Hugo « guerre aux démolisseurs »

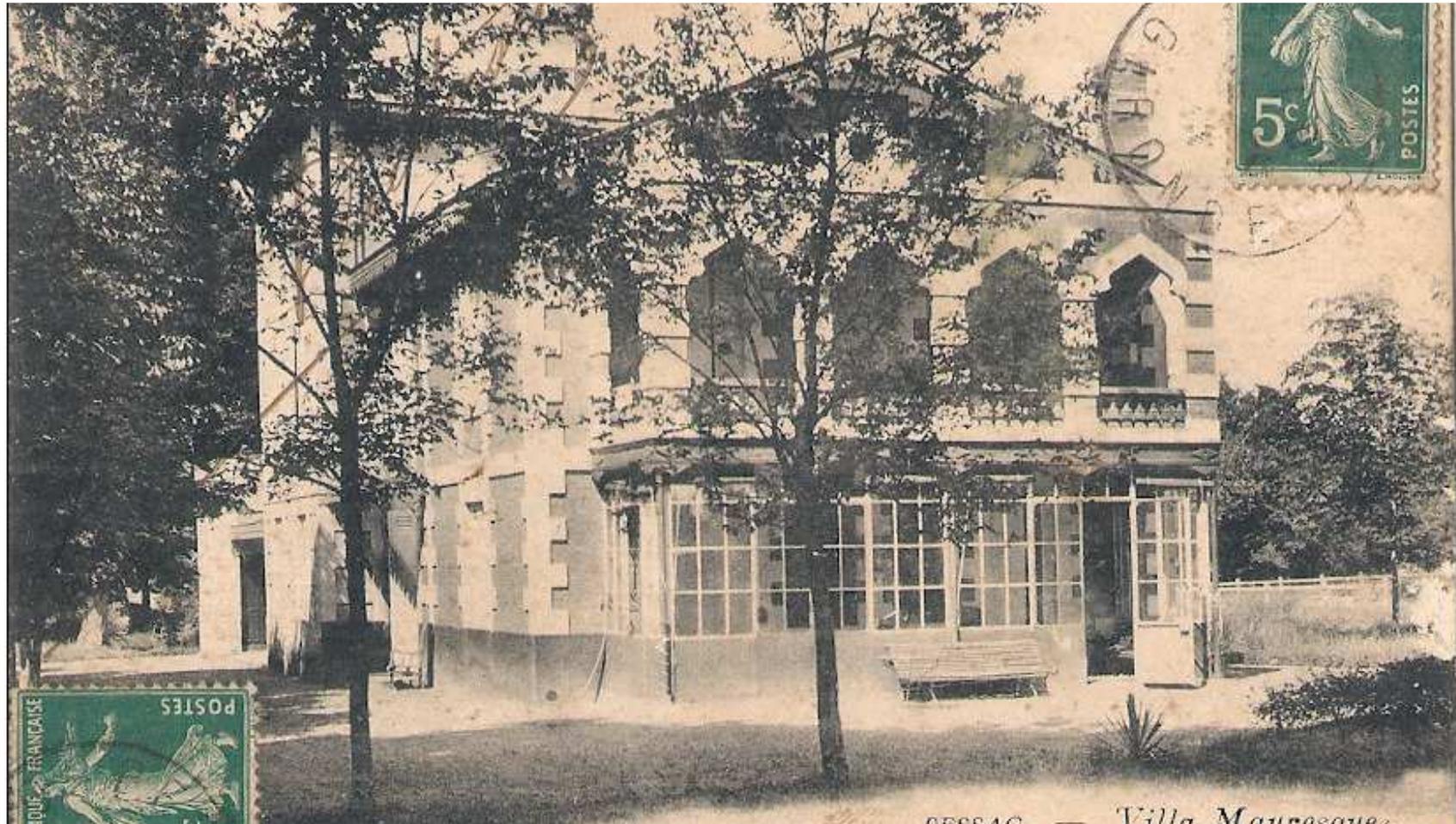


Crédit photo : France 3 Aquitaine

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux-metropole/bordeaux/pessac-mobilisation-contre-destruction-villa-bengali-1252203.html>

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE MAI 2017

La villa BENGALI ou villa mauresque



Credit photo : carte postale 1910

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Seule survivante du domaine du château de Saige au pied des tours de Formanoir



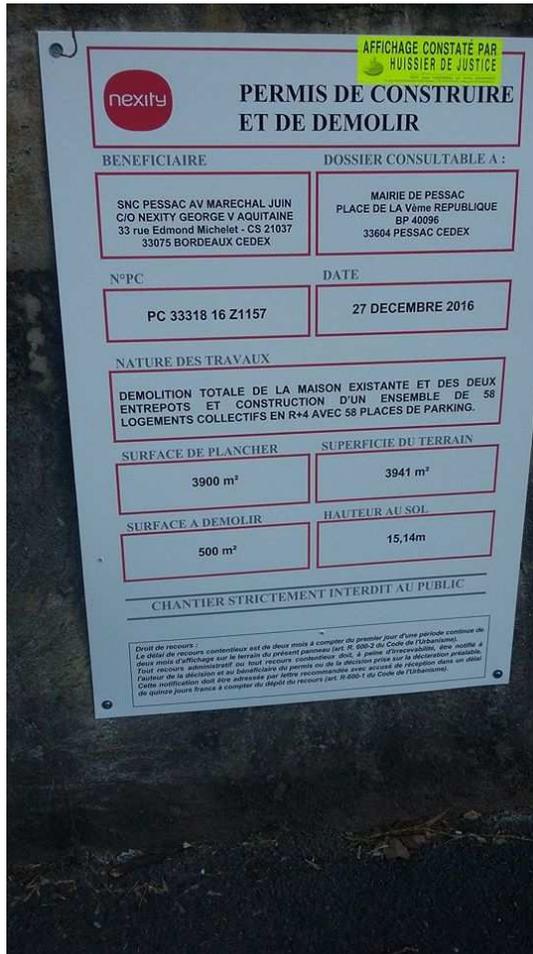
Crédit photo : Jean-Pierre Faurie "Pessac Avant ... Après" http://pessac.avant.apres.free.fr/saige_guignard.html

« c'est aussi la juxtaposition des 2 périodes et des deux « styles » (Belle Epoque pour notre Villa Bengali et années 70 pour les tours) qui rend conservation de la villa nécessaire... » Yves Simone

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Mais pour combien de temps?

La démolition programmée par Nexity



Où sont passées les tours de 18 étages?



L'ARBOREE



La réponse citoyenne : une mobilisation forte et soutenue contre le projet de destruction

Un collectif de défense pour la villa s'est créé autour de :

- **la sauvegarde du patrimoine** : en effet cette villa fait partie de l'histoire et du patrimoine des pessacais. Son style architectural unique est le témoin d'une époque
- **la protection de l'environnement** : le projet de Nexity va conduire à l'abattage d'arbres centenaires. Cet abattage va provoquer la disparition des oiseaux et dérégler la biodiversité
- **une vision autre de l'urbanisme** : ce projet pose des questions sur la rénovation du quartier de Saige Formanoir et surtout de la densification des villes

Une défense organisée et soutenue par les citoyens, les politiques (Cécile Duflot, Alain Rousset, José Bové...) les amoureux du patrimoine (Yves Simone), les historiens (Jacques Clemens, Marc Saboya..)

Des actions: réunion publique, rencontre citoyenne, pétition en ligne, page facebook...



Credit photo Laure Curvale



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE



Credit photo René Jacques Uguet "Pessac d'hier à aujourd'hui" <http://pessac.chez.com/PAGE%20SAIGE%20FORMANOIR.htm#>

Relayée par les médias...



▲ Les défenseurs de la maison soulignent son originalité avec sa galerie de style mauresque.
©PHOTO W. D.

Pessac

205/4/17

La maison Mauresque bouge encore...

SAIGE Malgré le dépassement du délai de recours, des opposants à la démolition ne désarment pas

WILLY DALLAY
w.dallay@sudouest.fr

« C'est une très belle maison qui fait partie du patrimoine du quartier et qui aurait pu être réutilisée à des fins sociales, culturelles ou pour une crèche », égrène Monique Torres, trésorière de l'Amicale des locataires de Formanoz. L'association, très active à Saïge, apporte son soutien aux habitants qui se sont émus de la démolition annoncée de la villa Mauresque, ou villa Bengali. Elle doit faire place à une résidence de 58 logements (lire « Sud Ouest » du 10 avril).

Les premiers à se mobiliser ont été le Dr Albert Montané et Zineb Yahoui, qui a vécu vingt-trois ans dans le quartier et y a conservé des attaches. Même si le délai de recours contre le permis de construire est dépassé, ils ne désarment pas. Une pétition a été lancée, un collectif est en cours de formation et hier, Zineb Yahoui a posté en recommandant un recours gracieux au maire, Franck Ravaul.

Elle y souligne le « style architectural orientaliste » remarquable et son intérêt pour « la mémoire de l'histoire de Pessac Saïge ». Elle rejoint l'avis de l'historien Jacques Clémens : « La villa Mauresque est un des rares exemples, du moins dans Bordeaux Métropole, du type de villa "orientaliste" à la vogue durant la seconde moitié du XIX^e siècle, avec le Casino Mauresque à Arcachon (qui a brûlé, NDLR) et la chapelle de la villa Algérienne, à Les-Caps-Serret ». Justement, Zineb Yahoui invite le maire à se remémorer « la triste histoire de cette villa ». N'avez-vous pas en tête ce qui est devenu la villa Algérienne, remplacée par un immeuble qu'elle qualifie de manière peu flatteuse. Elle estime qu'il y a d'au-

tres endroits pour construire et qu'il ne faut pas être « dans une logique mercantile et capitaliste pure ».

Elle voit cette propriété comme un agréable contrepoint aux tours de béton de Saïge et demande au maire de prendre en compte avant tout « l'intérêt des Pessacais », en organisant une concertation publique pour « créer un projet autour de cette villa en la gardant ». La pétition en ligne a déjà été signée par 143 personnes (et vue par 1 700 internautes). Une version papier va la compléter.

Tweet de Dufrot
Cette démarche a reçu, par un tweet, le soutien de Ciclic Hallot. Au plan local, l'écologiste Laure Curvalle (EELV) s'est également mobilisée. Avec l'appui de l'amicale des locataires, des tracts vont être diffusés, avec un appel pour une réunion publique vendredi 12 mai, à 18 h 30. Une demande de réservation a été faite pour la salle municipale de Saïge. Un

premier contact a également été pris avec le centre social.

Consistent du côté tantif de l'action, le président du syndicat de quartier voisin (Chiquet Fontaudin), Jacques Da Rold, souhaite qu'une « trace » soit conservée. Jacques Clémens voudrait des photos et des relevés précis. Le collectif, lui, ne veut pas entendre parler de démolition.

www.unepetition.fr/sauvonsnotrepatrimoineetcontact:
sauvastavillabengali@yahoo.com

Un noyau dur orchestre la mobilisation

Et les spécialistes du patrimoine



Le Festin Éditions

5 juin, 23:38 · 🌐

#danger #patrimoine #Pessac #Architecture #Mauresque

Notre annonce de la prochaine démolition au profit d'un promoteur de la Villa Mauresque de Pessac a suscité des réactions et nous pouvons nous en réjouir. Le patrimoine, que nous défendons dans notre revue depuis bientôt trente ans, est l'affaire de tous : une forte mobilisation peut sauver un lieu promis au pire, parfois dans l'indifférence. Une pétition circule que vous pouvez signer en vous rendant sur le site indiqué.



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE PESSAC 33600

Participez à la pétition en ligne SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE PESSAC 33600 en signant celle-ci

Crédit photo René Jacques Uguet "Pessac d'hier à aujourd'hui" <http://pessac.chez.com/PAGE%20SAIGE%20FORMANOIR.htm#>

EXPANSION URBAINE ET MITAGE DES PAYSAGES

La « maison mauresque » de Pessac (Gironde) : une fleur au milieu du béton. Pour combien de temps encore ?

par ADMIN publié le 16 JUIN 2017



Maison mauresque de Pessac (Gironde) dans son environnement urbain. Photo [Pessac avant/après](#)

<http://www.sppef.fr/2017/06/16/la-maison-mauresque-de-pessac-gironde-une-fleur-au-milieu-du-beton-pour-combien-de-temps/>

credit photo Jean-Pierre Faurie "Pessac Avant
Après" http://pessac.avant.apres.free.fr/saige_guignard.html

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

soutenue par des éminents professionnels: historiens ,

→ **Marc Saboya** professeur d'histoire de l'art spécialiste de l'architecture nous dit :

« La "villa mauresque" est une rareté dans le patrimoine local du XIXe siècle puisque la majorité des édifices réalisés dans cette inspiration orientalisante ont été détruits dans la seconde moitié du XXe siècle. Je ne vais pas ici faire le tour des réalisations disparues que tout le monde connaît et qui vont de la villa algérienne du Cap Ferret au casino d'Arcachon en passant par le buffet chinois de la gare de cette même ville. A Bordeaux, les témoignages de cette tendance, qu'appréciaient les frères Bonnie dans leur fameux musée disparu dont quelques éléments sont conservés au musée d'Aquitaine, sont désormais extrêmement rares: un bow-window sur les boulevards, une façade de garage dans le quartier Notre-Dame et quelques éléments de décor en céramique rappellent cette mode qui introduisait un peu d'exotisme dans les codes figés d'une architecture classique voire académique.

L'intérêt de la "villa mauresque" de Pessac vient de sa loggia surmontant une véranda. La bichromie, brique et pierre, est une des caractéristiques de ce style oriental inspiré de la connaissance que l'on avait au XIXe siècle de l'architecture méditerranéenne et plus particulièrement d'Espagne (Cordoue) et d'Afrique du Nord. Le caractère "mauresque" est surtout ici déterminé par la forme des arcs qui, abandonnant l'habituel plein cintre, offre une inhabituelle variante à l'arc outrepassé que l'on trouve plus fréquemment. Cette disposition s'achevant par un triangle très ouvert est plus proche de l'architecture mogol (Inde du Nord) que de l'Afrique du Nord. Cela pourrait ainsi justifier le second nom de la villa, appelée aussi "villa Bengali".

Je pense que ces quelques considérations, qui devraient bien sûr être confirmées par des recherches en archives, conduisent à s'intéresser plus attentivement à cet édifice et, bien entendu, à susciter un mouvement en vue de sa conservation car il reste un témoignage rare et original d'une tendance qui marqua l'architecture de la seconde moitié du XIXe siècle dans sa volonté de renouveler les formes, de s'ouvrir à d'autres cultures fussent-elles celles de pays dominés par la colonisation »

Précision de Marc Saboya :

"Mes compétences s'arrêtent à la loggia mais je reconnais que le bâtiment dans son ensemble et dans son écrin paysager est intéressant et donc mérite protection. Vous pouvez insérer mon texte comme un élément de plus dans une présentation plus globale. Marc Saboya"

→ L'historien pessacais **Jacques Clémens** a publié en 1999, chez Sutton, un livre "Pessac, Mémoires en images", consultable à la Médiathèque de Pessac, où il est question de la Villa Mauresque.

Il ajoute : *"Je signale que la villa Mauresque de Saige est le seul témoignage d'un style architectural "orientaliste" (...) du XIXe siècle, voir le casino mauresque à Arcachon et surtout la chapelle algérienne au Cap-Ferret (Lesca, constructeur des quais d'Alger). etc. ...*

En France

« Monsieur, Madame,

Je vous remercie de m'avoir informée du débat patrimonial qui entoure actuellement la Villa dite Bengali (ou mauresque) à Pessac.

En visualisant les photos de l'édifice, je constate que celui-ci présente surtout des caractéristiques de la tradition régionale du sud-ouest (appareillage des matériaux en façade, toiture en pente, pavillon à l'arrière de la demeure, cheminées, arc brisé rappelant l'ogive de l'architecture médiévale...). L'architecture mauresque, méditerranéenne, ou indienne, ne sont ici que brèves citations, signalées probablement comme référence aux voyages réalisés par son commanditaire (ou par l'architecte?) : bichromie des colonnes de la loggia, persiennes. L'appareillage des colonnes de la loggia est exceptionnel et rare, en même temps classique et régional, entre Orient et Occident. L'édifice témoigne d'une conception architecturale locale mise en interaction avec d'autres traditions et montre l'inscription de Pessac dans un monde déjà globalisé au XIXe siècle. Il serait dommageable pour Pessac et ses habitants de perdre un tel édifice qui présente un grand potentiel patrimonial.

Je soutiens sans hésitation votre action de préservation patrimoniale. »

Nabila Oulebsir

Maître de conférences HDR

Histoire de l'architecture et du patrimoine

Département d'Histoire de l'art et Archéologie

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Et à travers le monde

*« Cher Monsieur,
je vous remercie vivement pour votre message et cet éloquent plaidoyer
solidement argumenté pour la préservation de ce touchant édifice. Si j'avais
l'occasion de venir à Bordeaux, je saurais ajouter ma contribution à celles de
mes collègues. Mais je n'en aurai pas le temps dans les prochains mois.
Je m'associe en revanche bien volontiers à votre pétition.
Tous mes vœux dans votre entreprise et bien cordialement vôtre, JLC. »*

Jean-Louis Cohen
Sheldon H. Solow Professor in the History of Architecture
Institute of Fine Arts/New York University
1, East 78th Street
New York, NY 10075

Professeur invité du Collège de France

architectes du patrimoine,

Monsieur le Maire,

L'association des Architectes du Patrimoine a été saisie du projet de démolition de la villa Bengali à Pessac et du déboisement de son parc, dans le cadre d'une opération immobilière privée.

Le parc de la villa Bengali constitue un site urbain remarquable, identifié en 2016 par la Commune de Pessac comme site « à protéger » dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville. Ce site participe pleinement à la qualité du cadre de vie des habitants de Pessac. Témoin de l'ancien parc du domaine du château de *Saige Fort Manoir*, cet édifice du milieu du XIXe siècle et son parc représentent aujourd'hui l'unique patrimoine architectural et paysager de qualité, préservé au cœur de la cité de Pessac-Saige.

Par ailleurs, la démolition de la Villa Bengali et de son parc pour permettre la construction d'immeubles de logement par un promoteur, est de nature à déprécier fortement le paysage urbain de l'avenue du Maréchal Juin, et d'éloigner un peu plus les habitants de Saige de l'histoire de leur territoire. En privant les habitants du quartier de leur patrimoine, ce projet immobilier constitue une atteinte au cadre de vie.

La Ville de Pessac n'a pourtant pas été indifférente par le passé à la protection et la valorisation de son patrimoine. La protection il y a bientôt vingt ans de la cité Frugès comme *Site patrimonial remarquable* apparaît aujourd'hui comme exemplaire.

Aussi, nous vous remercions d'étudier avec le promoteur Nexity, toute alternative à ce projet immobilier, notamment un échange du foncier. Le patrimoine est plus que jamais utile à l'Humanité en quête de sens.

Vous remerciant de bien vouloir nous informer des suites données à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de toute ma considération.

Rémi Desalbres
Président des Architectes du Patrimoine



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Écrivain,

La villa mauresque de Pessac

« Pourquoi anéantir ce qui peut être sauvé ? Au nom de quelle décision souveraine – et arbitraire – s’arroger le droit de rayer du paysage un petit édifice plein de charme et de poésie au seul prétexte qu’il ne serait pas « classé » ? Sa fragilité même devrait déjà, à elle seule plaider en faveur de son impérieuse sauvegarde ?

De plus autorisés que moi ont souligné la rare spécificité patrimoniale de ce singulier bâtiment.

Pour ma part, je me bornerai à soutenir la cause de ces habitants de proximité désireux de voir préservé, en bordure de logements fonctionnels, « ce château, ce palais magique » qui selon le témoignage si émouvant d’une riveraine, Mme Fabienne Dulac, a déjà nourri l’imaginaire de générations d’enfants ». Pareil argument dépasse en ferveur la plus éloquente des plaidoiries !

Vous, Messieurs les Promoteurs qui, demain irez vers d’autres chantiers, renoncez de bonne grâce à tout « permis de détruire » qu’une déplorable faille dans la législation semblerait en passe de vous concéder.

L’on ne saurait bâtir rien de viable – ni de viable – avec, pour socle, un amas de ruines.

« La Beauté sauvera le Monde » proclamait Dostoïevski.

Aussi vulnérable paraît-elle, cette gracile villa a victorieusement résisté plus d’un siècle. N’est-ce pas assez souligner combien, de génération en génération, elle aura été respectée et aimée ? Au nom de quoi les occupants de vos neuves demeures se trouveraient-ils brusquement frustrés d’un aussi légitime privilège ?

Et, de grâce, épargnez nous l’échappatoire de prétendus « délais protocolaires révolus ». Songeons plutôt qu’à l’heure actuelle l’irréparable n’a toujours pas été consommé. Voilà ce qui importe !

Dès lors, le temps de réflexion d’un moratoire s’impose. Evitons toute précipitation. Concertons-nous. En ayant dans l’esprit que s’il n’est jamais trop tard pour dignement réagir, il est toujours trop tôt pour commettre l’irréversible . »

Mai 2017
Michel Suffran

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Éthnobotaniste,

"Bonjour à tous,

J'ai lu avec intérêt tous les messages reçus à ce sujet et confirme l'intérêt de conserver le parc-jardin de la Villa Mauresque en plus du bâtiment bien sûr. Les nombreuses fonctions des arbres en matière de services mesurables, pour la santé humaine directement comme indirectement, tamponner les effets du climat, limiter la pollution de l'air comme les nuisances sonores... pour faire simple je ne retiens ici que les thèmes concernés par les nombreux services écosystémiques de l'arbre. Plantés ensemble depuis des dizaines d'années les arbres du parc de la Villa Mauresque ont appris à vivre ensemble et, ce faisant, ont tissé un réseau relationnel très pointu d'échanges de substances et de fluides entre eux comme avec les faunes du sol, ce qui leur a permis d'être beaucoup plus performants que s'ils avaient été planté isolément et récemment. Plus un arbre est ancien et plus il est performant en matière de valorisation de biosphère et par conséquent plus il a de valeur pour l'humanité; les destructions à venir -même suivies de replantations- entameront fortement ce potentiel sans espoir de "réparation" avant plusieurs dizaines d'années si cela se fait.

Ainsi ce lieu, au moins pour ces raisons, me semble à la fois un bel exemple de ce que nous donne la planète en matière de pertinence du vivre ensemble à travers les nombreux échanges biotiques et abiotiques des arbres qui composent le parc, mais également un outils de premier choix pour un quartier multi-culturel qui a besoin de ce type de lieu pour apprendre sur la fragilité de la vie sur Terre comme sur sa richesse. Bien entendu le style même de cette architecture orientaliste est un magnifique exemple de viabilité et de beauté du vivre ensemble dans un quartier dont c'est le souffle même...et cela n'aura échappé à personne!

Bien cordialement, »

J-François Larché ethnobotaniste et pédologue

Mais des élus qui campent sur leur position



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Des alertes sans réponse fin février...



25 FÉVRIER 14:51

Bonjour mr Juppé , je me permets de vous contacter suite à l'autorisation d'un permis de construire qui a été autorisé à Pessac Saige. une villa magnifique va être rasée pour y construire des logements. pourquoi ne préservons nous pas notre patrimoine architecturale, c'est une demeure magnifique, qui va être démolie pour des raisons mercantiles. alors qu'on aurait pu travailler sur un beau projet pour garder l'authenticité du bien. je me sens démuni face à ce désastre architecturale. j'en appelle à votre bonne conscience, votre bienveillance pour que cette villa ne soit pas détruite comme la villa Algérienne du Cap Ferret...et l'immeuble construit à la place qui gâche tout le paysage. pour une ville qui a du caractère, merci de votre aide. bien cordialement

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Des recours gracieux formulés fin avril/mai...

Bordeaux le 23 avril 2017

Recommandé avec accusé de réception

Objet : Recours gracieux en annulation du permis de construire « n° PC33318 16 Z 1157 »

Monsieur le Maire,

Par la présente, j'exerce mon droit de recours à l'encontre du permis de construire numéro

« PC33318 16 Z 1157 », délivré le **27 Décembre 2016** à NEXITY , portant sur la « démolition totale de la maison existante et des deux entrepôts et construction d'un ensemble de 58 logements collectifs en R+4 avec 58 places de parking »

J'ai écrit un mail sur le site de la mairie le 25 février et vous ai fait un message via facebook le même jour (14h41) pour contester la destruction de la villa et le projet que vous souhaitez en faire mais je n'ai pas eu de réponse de votre part....

Monsieur Franck RAYNAL

Maire de Pessac

OBJET : Recours gracieux en annulation du permis de construire « n° PC33318 16 Z 1157 »

LR avec accusé de réception

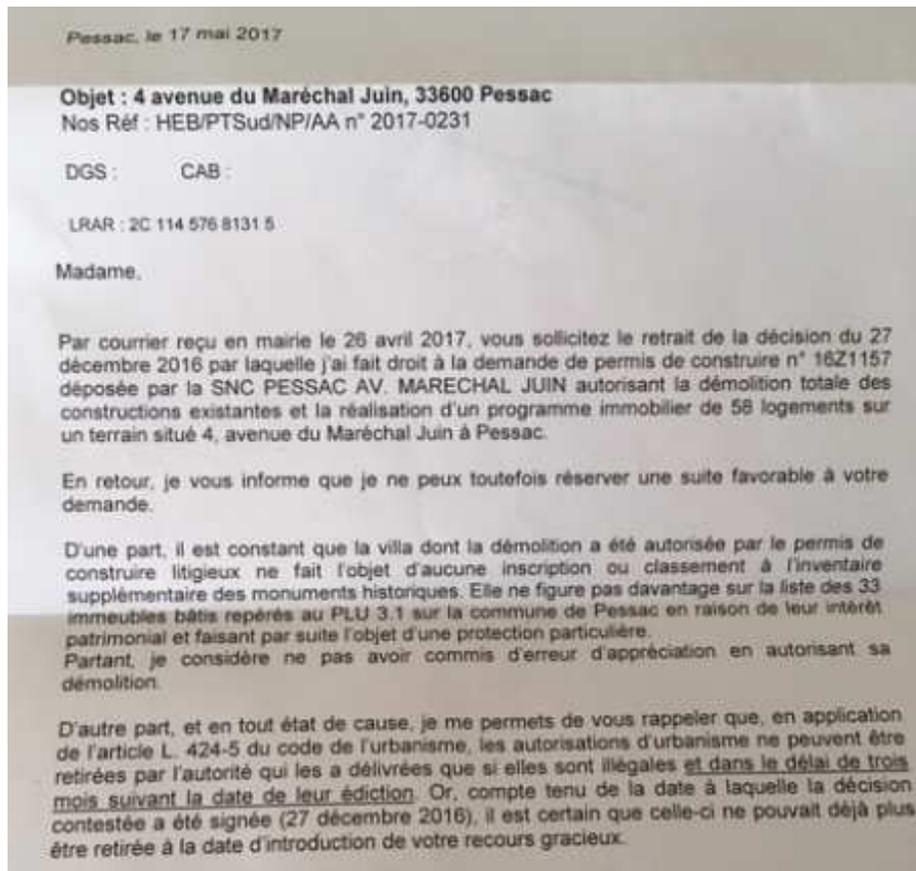
Monsieur le Maire,

Par la présente, L'Amicale des Locataires de FORMANOIR exerce son droit de recours à l'encontre du permis de construire numéro « PC33318 16 Z 1157 », délivré le **27 Décembre 2016** à NEXITY , portant sur : ***la démolition totale de la maison existante, de deux entrepôts, afin de construire un ensemble de 58 logements en R+4 avec 58 places de parking.***

Un collectif a été créé pour sauver la villa mauresque, collectif dont l'Amicale des Locataires fait partie. Une pétition a été mise en ligne. A ce jour, nous avons 500 signataires.... SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE

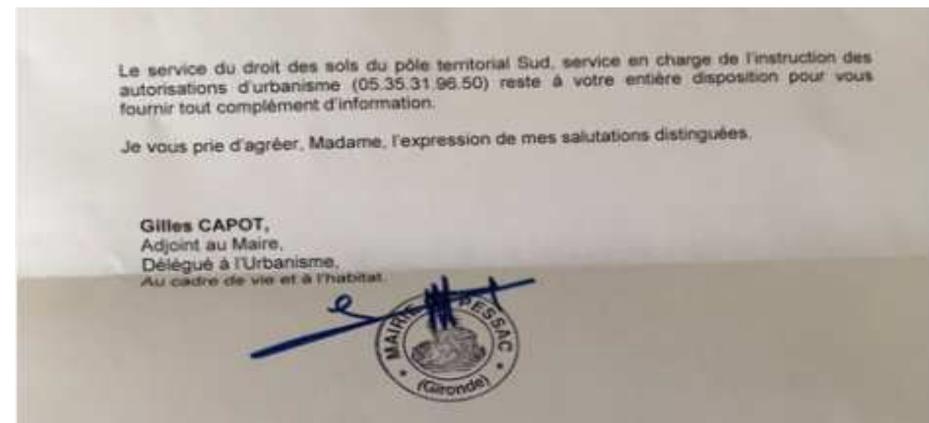
PESSAC SAIGE

Un retour négatif mi mai de la mairie de Pessac



« je considère ne pas avoir commis d'erreur d'appréciation en autorisant sa démolition »

Gilles Capot Adjoint au maire délégué à l'urbanisme au cadre de vie et à l'habitat



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Question posée au maire de Pessac au conseil de Bordeaux métropole

« Permettez-moi de profiter de ce dossier (la ZAC de Pessac-Centre) pour aborder un autre sujet d'urbanisme pessacais, à savoir, la question du devenir de la Villa Mauresque.

La mobilisation pour sauver la villa Bengali de Saige ou Villa Mauresque, bâtie en 1854, prend de plus en plus d'ampleur vous ne l'ignorez pas et dépasse le strict cadre pessacais avec une dimension métropolitaine

Cette propriété ainsi que son parc-jardin sont menacés de destruction dans le cadre d'une opération immobilière privée de 58 logements collectifs en R+4 menée par le promoteur Nexity, projet conduit sans aucune concertation préalable avec les riverains.

Je souhaite ici au sein de cette Assemblée attirer votre attention sur ce patrimoine architectural remarquable, d'intérêt métropolitain, que représente la Villa mauresque, « témoignage rare et original d'une tendance qui marqua l'architecture de la seconde moitié du XIXe siècle », la majorité des édifices réalisés dans cette inspiration orientalisante ayant été détruits dans la seconde moitié du XXe siècle (comme la villa algérienne du Cap Ferret).

A Bordeaux, et sur la Métropole, les témoignages de cette tendance sont désormais extrêmement rares.

Le caractère exceptionnel de la Villa Mauresque tient également à sa localisation : dans un quartier d'habitat social, une fleur au milieu du béton, et les habitants y sont très attachés.

A priori une protection sur la maison et les arbres du parc-jardin (platanes, séquoias) - a été prévue et notée par l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole (a'urba) sur la version arrêtée du PLU3.1 soumise à la concertation avant d'en être retirée fin 2016 à la demande de la commune de Pessac "pour permettre l'évolution de la propriété".

M. Le maire de Pessac a octroyé un permis de construire pour cette opération immobilière le 27/12/2016 et la Villa mauresque se retrouve donc en grave péril d'être rasée, ainsi que 14 arbres remarquables sur 36 répertoriés, et ce probablement dès le mois de juillet.

*Monsieur le Maire de Pessac, il y a urgence à sortir par le haut de la situation actuelle pour mettre à l'étude les propositions du collectif et sauvegarder la Villa Mauresque avec son parc-jardin. » **Pierre HURMIC conseil Bordeaux métropole le 16 juin 2017***

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

La réponse du maire de Pessac

La réponse apportée par le maire de Pessac, ici résumée, fut la suivante :

« Cette maison n'a jamais fait l'objet de la moindre protection.

Il s'agit, de plus, d'un bien privé qui a donné lieu à de multiples projets dont le dixième présenté a finalement été accepté.

Le caractère mauresque de la maison résulte seulement d'un rajout datant du 20^e siècle.

Ce rajout sera protégé par le promoteur.

J'ai préféré choisir de protéger la partie arborée du site plutôt que le bâtiment.

Seuls 7 arbres seront abattus, et non 14, comme vous l'indiquez.

Ce bien est situé au pied du tram et doit évoluer en fonction de la mutation du quartier. »

Et pourtant....en voici la preuve!

Extrait du registre des délibérations du conseil Bordeaux Métropole le 16 décembre 2016:

« supprimer la protection sur la villa mauresque »

le patrimoine architectural varié

La richesse patrimoniale est un atout pour l'attractivité du territoire et doit être considérée comme support du projet urbain. Dans cette optique, le PLU a repris les éléments identifiés dans le PLU en vigueur et a enrichi sa connaissance grâce à des inventaires complémentaires menés à l'initiative des communes. Les ajustements apportés à ce sujet dans la version du PLU présentée pour approbation sont essentiellement liés à des corrections ou des précisions à apporter.

Suite avis commune	<p><u>Pessac</u> : supprimer la protection sur la maison Mauresque 4 avenue du Maréchal Juin pour permettre l'évolution de la propriété ; quartier des Musiciens (UP41, modification de l'emprise bâtie pour les SPIC en secteur B pour éviter des constructions trop imposantes ; cité Castors (UP62) modification des règles de retrait pour les terrasses accessibles pour éviter les vis-à-vis trop proches ; quartier Lamartine (UP74), correction du gabarit (HF7,5 au lieu de 7m) et rajout d'un recul minimum de 5m du 6 au 10 rue Alfred de Musset pour tenir compte des gabarits et des implantations existantes.</p> <p><u>Talence</u> : dans la dynamique de l'important inventaire patrimonial entrepris sur le territoire de la commune, classement de la maison bourgeoise située 115 chemin de Leysotte et de la maison située 10 rue Lamartine</p>
--------------------	---

Règlement pièces écrites

Dispositions relatives à l'environnement et aux continuités écologiques, aux paysages et au patrimoine

B2 - Maisons bourgeoises

> Prescriptions spécifiques

Démolition et suppression

- La démolition complète de la construction concernée par la « protection patrimoniale » n'est pas autorisée, sauf dans le cas où elle fait l'objet d'une procédure d'insalubrité et/ou de périls irrémédiables.
- Les constructions annexes, les dépendances, et les clôtures (portails, murs, murets, grilles etc.), appartenant à un ensemble bâti homogène en lien avec la construction concernée par la « protection patrimoniale » doivent être conservées, sauf contraintes techniques fortes liées à l'état sanitaire des constructions et/ou à la réalisation d'un projet d'ensemble de réhabilitation, de mise en valeur et/ou de réutilisation.

Règlement pièces écrites

Dispositions relatives à l'environnement et aux continuités écologiques, aux paysages et au patrimoine

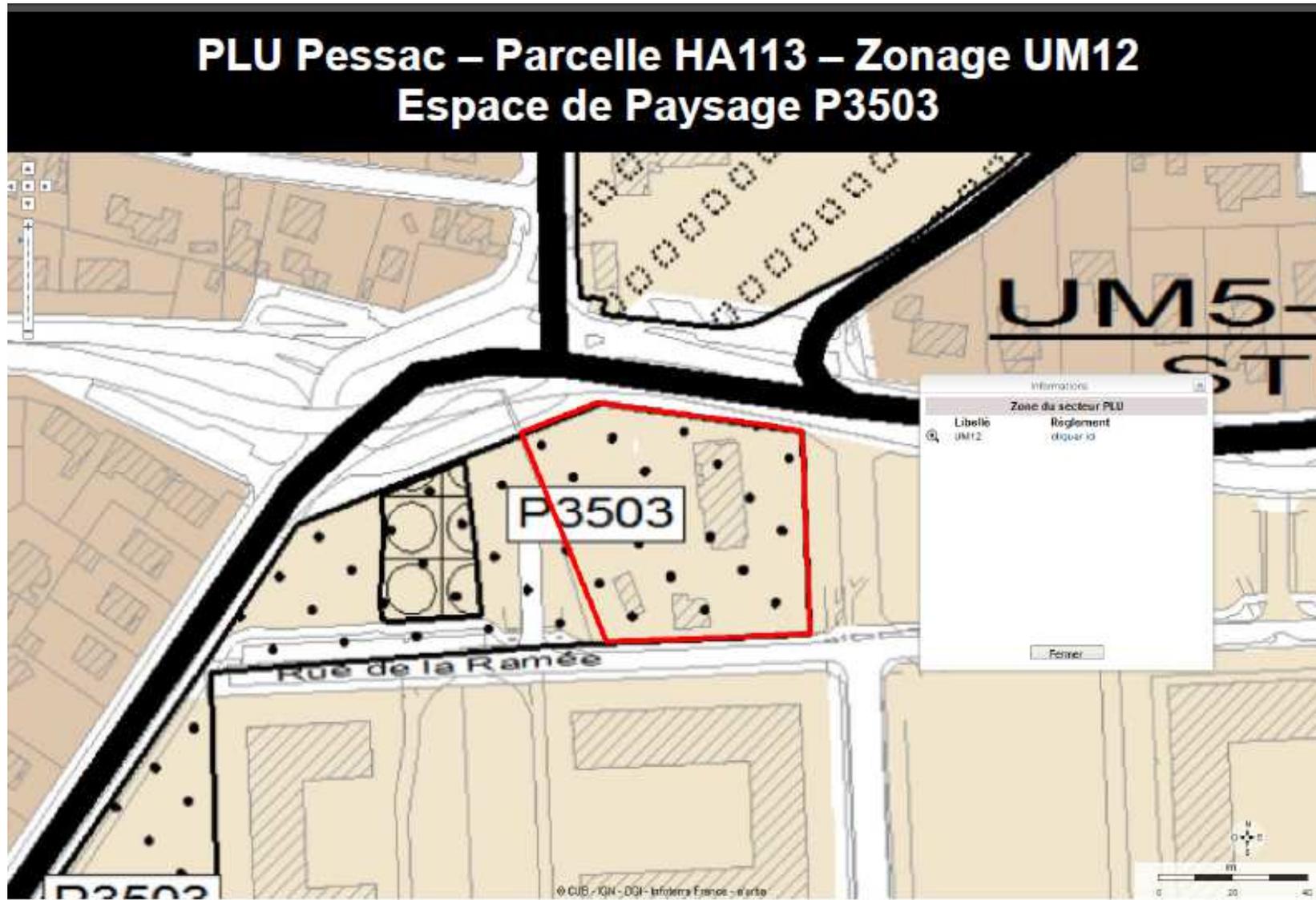
B2 - Maisons bourgeoises

N°	Nom	Adresse	Communes
B2245	Maison bourgeoise	rue du 8 Mai 1945	Le Taillan Médoc
B2246	Maison bourgeoise	1 rue de Lacaussade	Le Taillan Médoc
B2247	Maison bourgeoise	1 rue de Sandillan	Le Taillan Médoc
B2248	Maison bourgeoise	3 allée de Sandillan	Le Taillan Médoc
B2249	Maison bourgeoise	10 rue de Pechon	Le Taillan Médoc
B2250	Maison bourgeoise	Pichebouc	Le Taillan Médoc
B2251	Maison et dépendances	114-116 avenue Pasteur	Pessac
B2252	Maison Mauresque - Guignard	4 avenue du Maréchal Juin	Pessac

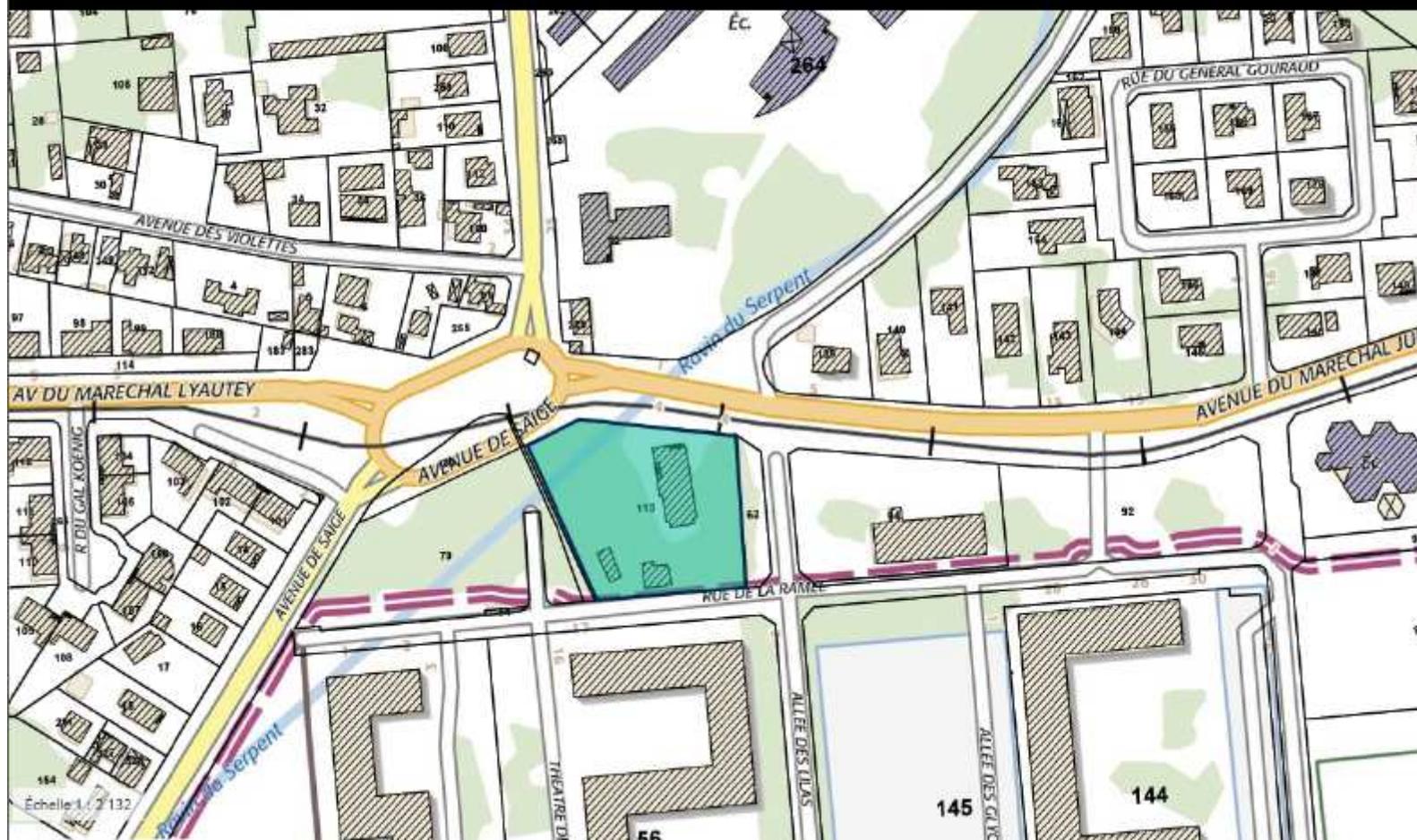
Une villa protégée



Une partie de l'espace boisé classé va disparaître...



Localisation Ravin du Serpent – Espace de paysage P3503



PLU Pessac – Espace de paysage P3503 (2/2) Dispositions relatives à l'environnement et aux continuités écologiques, aux paysages et au patrimoine

Prescriptions sur le secteur au nord de la rue de la Ramée (entre les avenues de Saige et du Maréchal Juin) :

- Protéger les masses boisées, alignements et arbres remarquables : respect d'un périmètre suffisant, correspondant à la taille du houppier, autour des arbres concernés, suffisant pour leur pérennité et leur développement, où imperméabilisation, dépôt et travaux sont proscrits.
- Protéger les deux séquoias remarquables (en cœur de site et sur le côté de la rue de la Ramée).

Des arbres supprimés dans le projet NEXITY et des élus qui affirment le contraire



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE PESSAC SAIGE



Liste des arbres supprimés sur le permis de construire



SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

STOP DESTRUCTION!

APPEL AUX MECENES POUR D'AUTRES ALTERNATIVES

<https://www.unepetition.fr/sauvonsnotrepatrimoine>

https://www.facebook.com/pg/villaMauresque/photos/?ref=page_internal

<http://www.sppef.fr/2017/06/16/la-maison-mauresque-de-pessac-gironde-une-fleur-au-milieu-du-beton-pour-combien-de-temps/>



Crédit photo : Jean-Pierre Faurie "Pessac Avant ...
Après" http://pessac.avant.apres.free.fr/saige_guignard.html

Villa Mauresque, ancienne propriété Guignard

Talence à quelques pas de Pessac on fait le pari de la préservation du patrimoine

R DOMAINE DE RABA



DÉCOUVRIR

HÔTEL

RESTAURANT

CABANE DE RABA

1896 2007 2018

Construction

Classé Monument
Historique

Rénovation



Depuis son achèvement en 1896, le Pavillon du Château Raba a eu comme vocation de recevoir des hôtes. Tout d'abord ceux de la famille Raba qui y séjournèrent dans quatre grands appartements, puis des réfugiés pendant la première guerre mondiale sous la houlette de Monsieur Elissen, propriétaire et secrétaire national de la Croix-Rouge et enfin grâce au Conseil Général qui transforma les lieux en foyer de jeunes filles...

Hôtel depuis 2006, nous vous accueillons dans 10 chambres et suites s'ouvrant sur le Parc arboré. Venir séjourner au Domaine c'est faire le choix du confort et du calme dans un lieu historique à un quart d'heure du centre-ville de Bordeaux, de l'aéroport et au cœur des vignobles de Pessac-Léognan.

Le Domaine est en pleine mutation mais l'esprit « Millesime » est déjà là et se ressent dès l'accueil...

A Granville on fait vivre l'histoire



Crédit photo <http://www.musee-dior-granville.com/>

SAUVONS LA VILLA MAURESQUE DE
PESSAC SAIGE

Au sud est on préserve le havre de paix mauresque



Crédit photo <http://villa-mauresque.com/>